

Retraites (SNAM HP)

Les retraites sont "toujours d'actualité". Les réunions informelles "Ircantec" se poursuivent. Pour les Hospitalo-Universitaires, deux réunions à l'Hôtel Matignon ont eu lieu. Nous avons l'accord de principe (oral) que le dispositif de prise en charge des retraites HU sera mis en œuvre en janvier 2007. Il est clair que ce dispositif devra comporter, outre le système de retraite sur les émoluments hospitaliers des HU, des dispositions particulières pour les personnes présentes dans le corps. Concrètement, des réunions techniques auront lieu début septembre regroupant la santé, l'enseignement supérieur et la fonction publique.

- Décret n° 2006-879 du 17 juillet 2006 relatif au versement pour la retraite au titre de certaines périodes d'études supérieures et d'activité

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SANS0621701D>

- Décret n° 2006-668 du 7 juin 2006 relatif à la retraite progressive

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SANS0621557D>

- Décret n° 2006-670 du 7 juin 2006 relatif à la retraite progressive

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SANS0621558D>